

Direction Secteur Développement Urbain
Urbanisme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Égalité – Fraternité

Ville de Givors
ARRÊTÉ MUNICIPAL
N°AR2023_711

OBJET : ARRÊTÉ D'AUTORISATION D'ENSEIGNE, "B&M" CENTRE COMMERCIAL GIVORS 2 VALLÉES, ZONE INDUSTRIELLE DE LA VALLÉE DU GIER, 1 RUE DE LA PAIX 69700 GIVORS

Le maire de Givors,

Vu le Code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil Métropolitain en date du 26 juin 2023 approuvant le Règlement Local de Publicité (RLP) de la Métropole de Lyon ;

Vu l'arrêté du maire n°AR2022_055 en date du 21 janvier 2022 portant délégation de fonction et de signature à Madame Nabih Laouadi, 5ème adjointe déléguée à l'urbanisme, à l'habitat et au droit ;

Vu la demande d'autorisation d'enseignes reçue en mairie le 22 novembre 2023, présentée par monsieur Giron Anthony, au bénéfice de SAS « B&M – France » sis Centre Commercial Givors 2 vallées, zone industrielle de la vallée du Gier, 1 rue de la Paix 69700 Givors, enregistrée sous le n° DAP 069 091 23 0009 ;

Considérant que le projet de l'enseigne « B&M » respecte la réglementation nationale et le Règlement Local de Publicité.

ARRÊTE

Article 1 : La demande d'autorisation préalable est accordée pour trois enseignes à SAS « B&M France », centre commercial Givors 2 vallées, zone industrielle de la vallée du Gier, 1 rue de la Paix 69700 Givors.

Article 2 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté par :

- publication sur le site internet de la ville de Givors,
- notification à l'intéressé,
- ampliation du présent arrêté au comptable de la collectivité,
- ampliation du présent arrêté au préfet du Rhône.

Article dernier : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le maire dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la Ville de Givors – PROJET réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Le 18 décembre 2023,

Nabiha LAOUADI, 5ème
adjointe déléguée à
l'urbanisme, à l'habitat et au
droit

Envoyé en Préfecture le :

Affiché ou notifié le :

de nouvelle installation ☒
de remplacement ☐
de modification ☐

N° 14798*01

**d'un dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité,
une préenseigne ou une enseigne**

Livre V - Titre VIII - Chapitre I^{er} - art. L. 581-9 et L. 581-44, R. 581-9 à R. 581-21 du code de l'Environnement

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier transmis à

Numéro d'autorisation

___/___/___

le ___/___/___

ABF ☐ préfet de région ☐

AP - ___ - ___ - ___ - ___

Compléter la partie concernant le dispositif visé par la demande d'autorisation

Un imprimé ne peut concerner qu'un seul type de dispositif.

Lorsque plusieurs dispositifs du même type sont installés sur le même terrain, un seul imprimé peut être renseigné.

Lorsque plus de 3 enseignes sont installées pour une même activité, un second imprimé doit être renseigné.

1. Identité du déclarant projetant d'exploiter le dispositif

Vous êtes un particulier :

Madame ☐

Monsieur ☐

Nom

Prénom

Vous êtes une personne morale :

Dénomination

SAS "B&M - France"

Raison sociale :

N° SIRET

3 1 1 3 1 5 3 2 9 0 0 8 4 8

Forme juridique

Représentant de la personne morale

Madame ☐

Monsieur ☒

Nom

GIRON

Prénom

Anthony

2. Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro

8

Extension

Lieu-dit ou boîte postale BP 80 025

Voie

Rue du Bois Joli

Code postal

6 3 8 0 1

Localité COURNON D'AUVERGNE

N° de téléphone

0 4 7 3 6 9 9 0 6 0

N° de télécopie

Adresse électronique

valerie.coletta@bmstores.fr

3. Localisation d'installation du ou des dispositifs

Département

69 (Rhône)

Commune

GIVORS (69 700)

Adresse

C.C. "Givors 2 Vallées" / ZI de la Vallée du Giers, 1 Rue de la Paix

4. Enseignes

Situation de l'activité

RDC ☒

Etage(s) n°

4.1. Enseigne n°1

Enseigne "B&M" (Enseigne lumineuse - Façade Nord-Ouest)

Support de l'enseigne projetée :

Sur toiture

☐

Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²)

☐

Sur façade

parallèle à la façade

☒

perpendiculaire à la façade

☐

Sur clôture

☐

Sur auvent ou marquise

☐

Sur garde-corps

☐

Enseigne à faisceau de rayonnement laser

☐

Puissance de la source

Type d'enseigne

Lettres individuelles

☐

Bandeau support

☐

Enseigne double-face

☐

Autre (précisez) :

Caisson Lumineux avec toile tendue / Couleurs bleu et orange et les fonds de lettres blancs

Ville de Givors

Enseigne

Projection ou transparence ☒ Lettre découpées ☐ Clignotante (pharmacie et services d'urgence) ☐
 Numérique ☐ Autre ☐ Précisez : _____
 Luminance maximale : de jour 2 400 cd/m² de nuit 2 400 cd/m²
 Efficacité lumineuse 0,42 lm/W
 Extinction prévue : (horaires indicatif) _____

Caractéristiques et dimensions

Couleur : fond Bleu & Orange lettres "&" Orange/"B - M" Blanches avec contour Bleu
 Largeur 1 0 , 0 0 m Hauteur 3 , 0 0 m Epaisseur 1 0 cm Surface 3 0 , 0 0 m²

Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse coté - pièce AP2)

Hauteur libre au dessus du niveau du sol 0 5 , 0 3 mètres Saillie sur la façade 1 0 , 0 0 cm
 Largeur de la rue _____ mètres Largeur du trottoir _____ cm

4.2. Enseigne n°2 Enseigne "B&M" (Enseigne lumineuse - Façade Nord-Est)

Support de l'enseigne projetée :

Sur toiture ☐ Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²) ☐
 Sur façade parallèle à la façade ☒ perpendiculaire à la façade ☐
 Sur clôture ☐ Sur auvent ou marquise ☐ Sur garde-corps ☐
 Enseigne à faisceau de rayonnement laser ☐ Puissance de la source _____

Type d'enseigne

Lettres individuelles ☐ Bandeau support ☐ Enseigne double-face ☐
 Précisez : Caisson Lumineux avec toile tendue / Couleurs bleu et orange et les fonds de lettres blancs

Enseigne lumineuse

Oui ☒ Non ☐
 Projection ou transparence ☒ Lettre découpées ☐ Clignotante (pharmacie et services d'urgence) ☐
 Numérique ☐ Autre ☐ Précisez : _____
 Luminance maximale : de jour 2 400 cd/m² de nuit 2 400 cd/m²
 Efficacité lumineuse 0,42 lm/W
 Extinction prévue : (horaires indicatif) _____

Caractéristiques et dimensions

Couleur : fond Bleu & Orange lettres "&" Orange/"B - M" Blanches avec contour Bleu
 Largeur 1 0 , 0 0 m Hauteur 3 , 0 0 m Epaisseur 1 0 cm Surface 3 0 , 0 0 m²

Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse coté - pièce AP2)

Hauteur libre au dessus du niveau du sol 5 , 6 4 mètres Saillie sur la façade 1 0 , 0 0 cm
 Largeur de la rue _____ mètres Largeur du trottoir _____ cm

4.3. Enseigne n°4 - Maison - Etc.. " (non lumineux - Façade Nord

Support de l'enseigne projetée :

Sur toiture ☐ Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²) ☐

Sur façade ☐ parallèle à la façade ☐ perpendiculaire à la façade ☐

Sur clôture ☐ Sur auvent ou marquise ☐ Sur garde-corps ☐

Enseigne à faisceau de rayonnement laser ☐ Puissance de la source

Type d'enseigne

Lettres individuelles ☐ Bandeau support ☐ Enseigne double-face ☐

Précisez : "KAKEMONO" non lumineux (Tôle plane + Adhésif)

Enseigne lumineuse

Oui ☐ Non ☐

Projection ou transparence ☐ Lettre découpées ☐ Clignotante (pharmacie et services d'urgence) ☐

Numérique ☐ Autre ☐ Précisez :

Luminance maximale : de jour cd/m² de nuit cd/m²

Efficacité lumineuse lm/W

Extinction prévue : (heures indicatif)

Caractéristiques et dimensions

Couleur : fond Bleu lettres Blanches

Largeur 3,20 m Hauteur 3,00 m Epaisseur 1 cm Surface 9,60 m²

Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse côté - pièce AP2)

Hauteur libre au dessus du niveau du sol 5,68 mètres Saillie sur la façade 1,00 cm

Largeur de la rue mètres Largeur du trottoir cm

4.3.a. Enseigne n°4

Support de l'enseigne projetée :

Sur toiture ☐ Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²) ☐

Sur façade ☐ parallèle à la façade ☐ perpendiculaire à la façade ☐

Sur clôture ☐ Sur auvent ou marquise ☐ Sur garde-corps ☐

Enseigne à faisceau de rayonnement laser ☐ Puissance de la source

Type d'enseigne

Lettres individuelles ☐ Bandeau support ☐ Enseigne double-face ☐

Précisez :

Enseigne lumineuse

Oui ☐ Non ☐

Projection ou transparence ☐ Lettre découpées ☐ Clignotante (pharmacie et services d'urgence) ☐

Numérique ☐ Autre ☐ Précisez :

Luminance maximale : de jour cd/m² de nuit cd/m²

Efficacité lumineuse lm/W

Extinction prévue : (heures indicatif)

Caractéristiques et dimensions

Couleur : fond lettres

Largeur m Hauteur m Epaisseur cm Surface m²

Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse côté - pièce AP2)

Hauteur libre au dessus du niveau du sol mètres Saillie sur la façade cm

Largeur de la rue mètres Largeur du trottoir cm

4.4. Autres enseignes existantes pour le même établissement

Enseigne sur toiture :	Nombre		Surface cumulée	, m ²
Enseigne sur façade :	Nombre		Surface cumulée	, m ²
Enseigne scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieure à 1m ²)	Nombre			

4.5. Surface cumulée des enseignes installées et des enseignes existantes (pour le même établissement)

Surface cumulée des enseignes sur toiture de l'établissement	, m ²	Surface cumulée des enseignes sur façade de l'établissement	6 9 , 6 0 m ²	Surface de la façade commerciale	486,00 m ²
--	--	---	--	----------------------------------	--

4.6. Cas particulier du lieu où sont localisées les enseignes

L'activité est-elle située dans une zone couverte par un RLP : Oui ☐ Non ☒

Zonage du règlement local de publicité

S'agit-il d'enseigne(s) temporaire(s) ? Oui ☐ Non ☒

Durée d'installation

Enseigne(s) apposée(s) sur un immeuble classé ou dans le champ de visibilité de cet immeuble, sur un immeuble inscrit à l'inventaire supplémentaire. (R. 581-16 II 1° du CE) Oui ☐ Non ☒

Précisez

Enseigne(s) apposée(s) sur un monument naturel, dans un site classé, un cœur de parc national, une réserve naturelle ou sur un arbre. (R. 581-16 II 2° du CE) Oui ☐ Non ☒

Précisez

Enseigne(s) apposée(s) dans un secteur sauvegardé (R. 581-16 II 3° du CE) Oui ☐ Non ☒

Précisez

Enseigne(s) apposée(s) dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain ou paysager, (ZPPAUP) ou une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP) (R. 581-16 II 4° du CE) Oui ☐ Non ☒

Précisez

Enseigne(s) apposée(s) dans une zone de protection délimitée autour d'un site classé, dans un parc naturel régional, dans un site inscrit à l'inventaire ou sa zone de protection, dans l'aire d'adhésion d'un parc national, dans une zone Natura 2000 (zone spéciale de conservation ou une zone de protection spéciale) (L. 581-8 du CE) Oui ☐ Non ☒

Précisez

5. Dispositif lumineux (à l'exclusion des concessions de mobilier urbain, des dispositifs de micro-affichage, et des dispositifs supportant des affiches éclairées par projection ou par transparence)

5.1. Localisation du dispositif ou du matériel

Propriété privée ☒	Domaine public ☐
Superficie du terrain (hors domaine public) 127 195 , 00 m ²	Référence cadastrale (indicative) BI 1505
Propriété privée : Longueur du côté de l'unité foncière bordant la voie publique , mètres	Domaine public : Longueur du côté l'unité foncière bordant l'emplacement prévu , mètres

Ville de Givors

J'atteste avoir qualifié pour effectuer la présente demande d'autorisation préalable.
 Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à : COURNON D'Auvergne

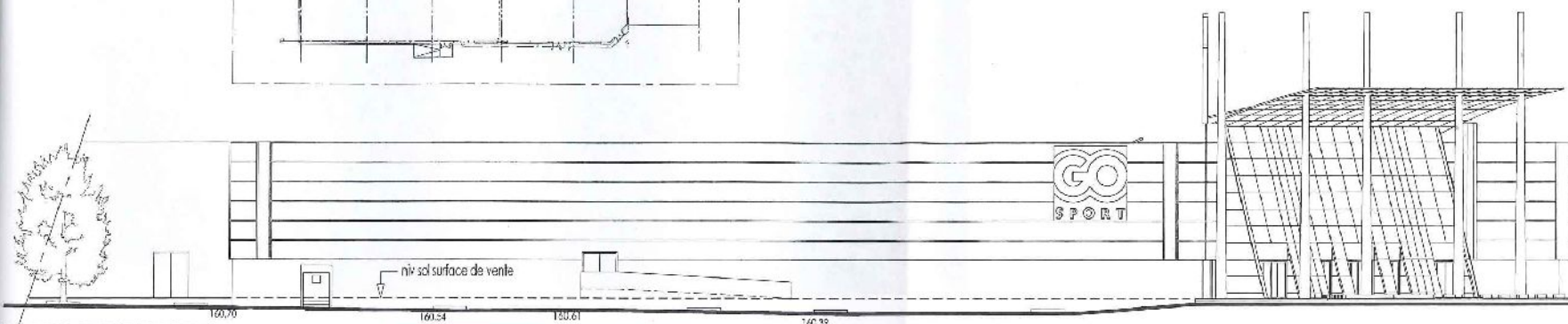
Le, 27 / 10 / 2023

Signature du demandeur


 François de la Roche
 Maire de Cournon d'Auvergne

Votre demande d'autorisation doit être établie en 3 exemplaires et doit être adressé :

- à la mairie où est envisagé le dispositif: lorsque la commune est couverte par un règlement local de publicité ou lorsqu'il s'agit d'une demande concernant un emplacement de bache ou un dispositif de dimension exceptionnelle
- à la préfecture du département où est envisagé le dispositif: lorsque la commune n'est pas couverte par un règlement local de publicité

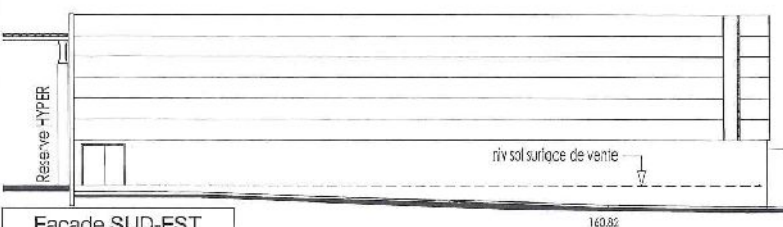


Façade concernée par la demande



VOIES POMPIER

Façade concernée par la demande



Façade SUD-EST

Façade non concernée par la demande

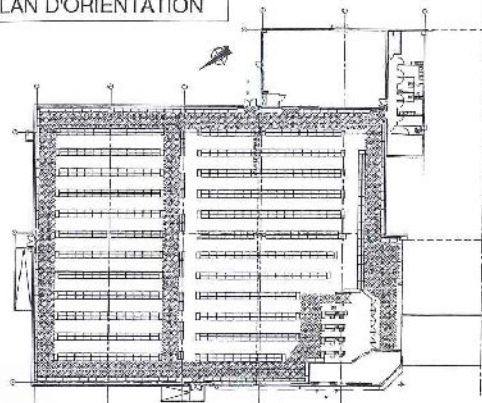
VOIES POMPIER

archi 30

6. Fax Order COLLECT
2. 800.228.7622
E-MAIL ORDER FORM
TEL: 047012.9262
www.dodson.com

CE DOCUMENT EST PROPRIÉTÉ D'ARCHDA
IL NE PEUT ÊTRE NI DIFFUSÉ NI REPRODUIT SANS AUTORISATION - DROITS D'AUTEUR RÉSERVÉS

PLAN D'ORIENTATION



Envoyé en préfecture le 22/01/2024

Reçu en préfecture le 22/01/2024

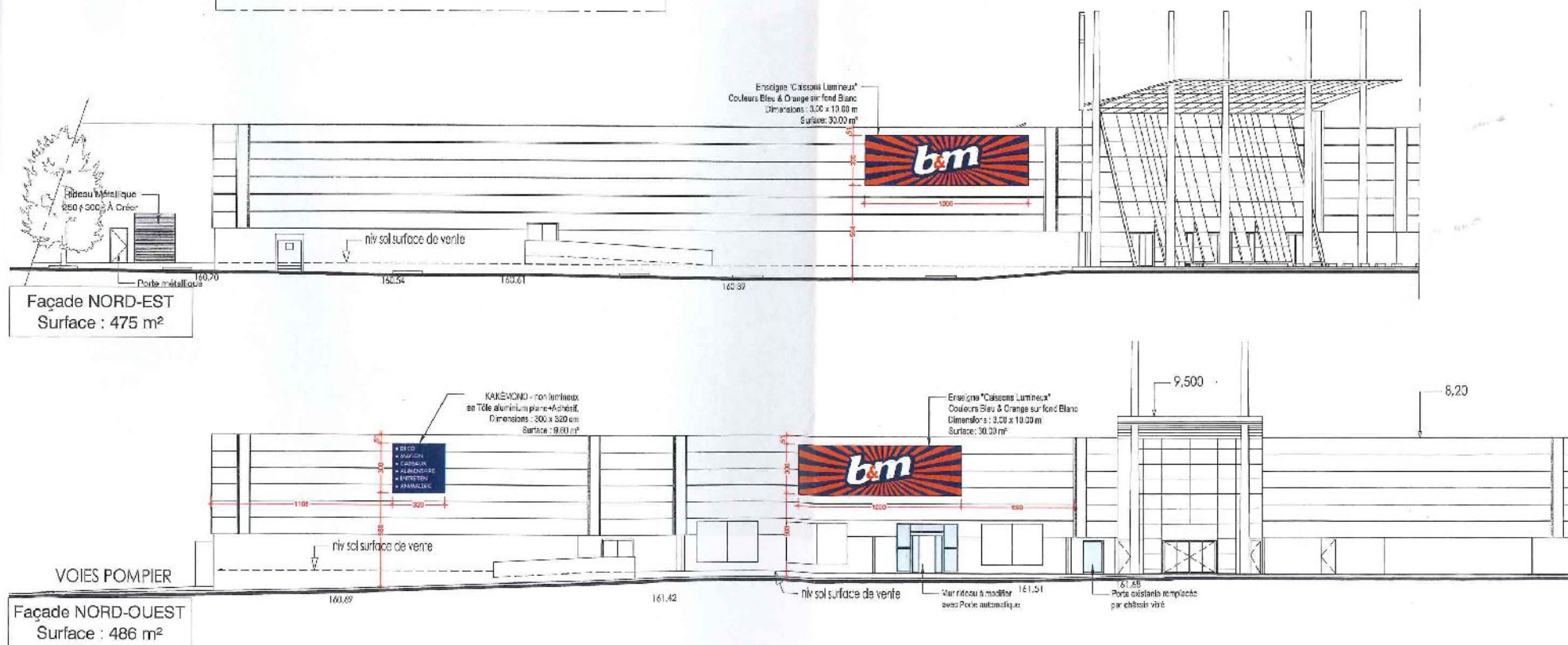
Publié le 22/01/2024

ID : 069-216900910-20231218-AR2023_711-AR

ETAT PROJET Payable
Fol. 1/250

AP3

Le réaménagement intérieur de la cellule commerciale existante,
et les créations / modifications d'ouvertures en façade,
font l'objet de dépôts de dossiers "Administratifs / AT & DP" en parallèle.



V° 236309

236309-AT-DN-DAE-Sem-45-2023.dwg

DATE: 26/10/2023

ARCHITECTE : A.P.

DESSINATEUR: N.B.

archi 3a
PUBLIÉS - DÉVELOPPÉS

ALPHABETIQUEMENT
TOUTES LES
MISES À JOUR SONT
INDIQUÉES EN ROUGE
DANS LE TEXTE

CE DOCUMENT EST PROPRIÉTÉ ARCHITECTE
IL NE PEUT ÊTRE NI DIFFUSÉ NI REPRODUIT SANS AUTORISATION - DROITS D'AUTEUR RÉSERVÉS

DAE6



Photo 1



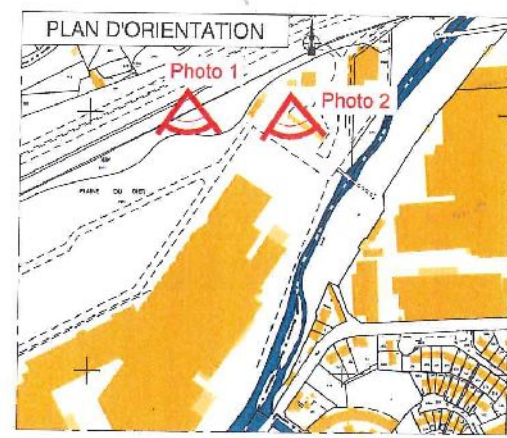
Photo 2



Envoyé en préfecture le 22/01/2024
 Reçu en préfecture le 22/01/2024
 Publié le 22/01/2024
 PROJET D'INSTALLATION D'ENSEIGNES
 SURFACE COMMERCIALE "B&M"
 C.C. "Giver" ID : 069-216900910-20231218-AR2023_711-AR

ÉTAT DES LIEUX / Photographies

AP6



N° 230309

230309-AT-DP-DAE-Sem49-2023.dwg

DATE: 26/12/2023

ARCHITECTE: A.F.

DESSINATEUR: N.B.

archi 3a
 ARCHITECTES ASSOCIÉS

15 rue de la Gare
 21000 DIJON
 03 80 39 10 10
 www.archi3a.com

CE DOCUMENT EST PROPRIÉTÉ D'ARCHI 3A
 IL NE PEUT ÊTRE RÉPLIQUÉ NI REPRODUIT SANS AUTORISATION. DROITS D'AUTEUR RÉSERVÉS.



30/10/2023

Envoyé en préfecture le 22/01/2024

Reçu en préfecture le 22/01/2024

Publié le



ID : 069-216900910-20231218-AR2023_711-AR